

**ARRETE N° 45 - 2014  
PORTANT AUTORISATION  
TEMPORAIRE  
D'OCCUPATION DU DOMAINE  
PUBLIC**

**Autorisation de placer une benne  
devant le 117 et 119 rue Jean Jaurès  
sauf sur le marquage de l'arrêt de bus**

Le Maire de la Commune de MARBACHE,

- Vu les articles L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant la demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public déposée en mairie le 6 juin 2014 par **Monsieur BEN OMAR Noredydyne**, propriétaire de la maison sise 119 rue Jean Jaurès à MARBACHE (54820), par laquelle il sollicite une autorisation de placer une benne à gravats devant chez lui pour permettre l'évacuation de matériaux dans le cadre de la rénovation intérieure de la maison, les week-end du 14 et 15 juin, du 21 et 22 juin et du 28 et 29 juin 2014 du samedi à partir de 9 heures jusqu'au dimanche à 19h,
- Considérant qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité, de réglementer la circulation et le stationnement pendant la durée des travaux,

Pour permettre le bon déroulement de ces travaux :

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> :** **Monsieur BEN OMAR Noredydyne**, propriétaire de la maison sise 119 rue Jean Jaurès à MARBACHE (54820) est autorisé à placer une benne à gravats devant chez lui pour permettre l'évacuation de matériaux dans le cadre de la rénovation intérieure de la maison, le stationnement sera donc interdit à tout autre véhicule :

**devant les n° 117 et 119 rue Jean Jaurès,  
sauf sur le marquage de l'arrêt de bus**

**les week-end du 14 et 15 juin, du 21 et 22 juin et du 28 et 29 juin 2014 du  
samedi à partir de 9 heures jusqu'au dimanche à 19h,**

**Article 2 :** Pendant la durée des travaux, le chantier sera sécurisé et matérialisé par **Monsieur BEN OMAR Noredydyne**. Les règles de sécurité et d'accessibilité relatives à l'utilisation du domaine public devront être respectées.

**Article 3 :** Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- La Gendarmerie de FROUARD,
- La Brigade Intercommunale du Bassin de Pompey,
- La Communauté de Communes du Bassin de Pompey,
- Le SIT,
- Monsieur BEN OMAR Noredydyne,
- Affichage.

MARBACHE, le 12 juin 2014

**Pour le Maire,  
Christophe FETET  
Adjoint au Maire**

